

St Maixent, 12 Juin 1916.

Monsieur,

Je vous serais bien reconnaissant de m'adresser contre
remboursement, un exemplaire de votre brochure "Le devoir de
servir et de mourir" -

Ci-joint 0.20 en timbres-poste pour frais de port -

Je vous prie Monsieur d'agréer l'assurance
de me considérer vôtre dévoué.

F. Gauzy.

F. Gauzy - Avocat à la Cour d'Appel d'Aix
Actuellement 31 Rue de la Croix -
Saint-Maixent (Deux-Sèvres)